



COMMUNE D'AVULLY

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Du jeudi 10 avril 2014 PROCES-VERBAL N°236

Présidence:	Mme	Annick	Maison
Conseiller municipaux & Conseillères municipales:	M.	Cyril	Baudin
	M.	Daniel	Fuchs
	M.	Sylvain	Fuser
	M.	Samuel	Halff
	Mme	Verena	Jendoubi
	Mme	Aimée	Luder
	M.	Olivier	Matthey-Jonais
	M.	Patrick	Mayer
	Mme	Zita	Minasso-Rota
	Mme	Suzanne	Schedler
	M.	André	Walder
Maire:	M.	René	Riem
Adjointe:	Mme	Maria	Scheibler
Adjoint :	M.	Claude	Bieri
Excusés :	M.	Nicolas	Binet
	M.	Philippe	Gillabert
Absent :	M.	Ludowick	Jacot-Descombes
Procès-verbaliste:	Mme	Céline	Fournier

* * *

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal N° 235 de la séance du Conseil municipal du 6 mars 2014
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications du Maire et des Adjoints
4. Rapports de commission
 - Agenda 21 et développement durable du 26 février 2014
5. Propositions du Conseil municipal
6. Projets de délibérations
7. Présentation des comptes 2013
8. Questions
9. Divers

Questions du public

10. Naturalisation (huis clos)

* * *

La Présidente, Annick Maison, ouvre, à 19h30, la séance du Conseil municipal du 10 avril 2014. Elle excuse les absences annoncées de MM. Binet et Gillabert.

1. Approbation du procès-verbal N° 235 de la séance du Conseil municipal du 6 mars 2014

Le PV de la séance du Conseil municipal du 6 mars 2014 est adopté sans modification, à l'unanimité des membres présents du Conseil (12 oui).

2. Communications du Bureau du Conseil municipal

- Le Bureau du CM a reçu de la Ville de Genève qui propose aux élues et élus genevoises de s'inscrire au 9^{ème} tournoi de football ou au 1^{er} tournoi de pétanque, qui auront lieu le dimanche 15 juin 2014.

3. Communications du Maire et des Adjointes

Communications du Maire, M. Riem

- Absence : M. Riem fait part de son absence lors du CM du 15 mai prochain. En tant que membre délégué par l'ACG aux Communes suisses, il aura le privilège d'assister ce jour-là à une séance sur la nouvelle loi d'aménagement du territoire, séance présidée par Mme la Conseillère fédérale Doris Leuthard.
- Eaumorte : l'exécutif d'Avully a dû renoncer à travailler avec les communes de la Champagne sur le projet d'Eaumorte, le rythme étant sans cesse ralenti, voire stoppé. Avully a donc repris seule le projet. Il a mandaté un nouveau bureau et présentera le fruit de cette étude aux autres communes encore intéressées.
- Modification des limites de zone – extension du village : Mme Scheibler et M. Riem ont été auditionnés la veille par la commission de l'aménagement du Grand Conseil au sujet de la modification des limites de zone (PL 11349) actuellement en étude au Grand Conseil. Bien que les délibérations des commissions ne soient pas publiques, M. Riem croit savoir que la recommandation de la commission a été particulièrement favorable. Si tout se passe bien, le Parlement devrait être saisi de la question lors de la session de mai. M. Riem tient à souligner l'importance que revêtent les bonnes relations que la commune entretient avec certaines et certains député-e-s ainsi qu'avec certains hauts fonctionnaires de l'Etat ; tout ce petit monde a fait en sorte que ce dossier avance à un rythme inhabituellement rapide pour Genève.
- Ligne La Plaine – Genève : les membres du CM ont dû lire dans la presse que la ligne Bellegarde – Genève subira dès la fin avril – début mai et sur une période assez longue de l'été des perturbations importantes. Les TER seront supprimés ; les RER entre la Plaine et Genève seront perturbés ; les TGV seront accessibles devront être pris à Bellegarde ou Lausanne. Des informations seront données à la population.

Communications de Mme Scheibler

- Cap Emploi a proposé de réunir les commissions sociales des communes de la Champagne. Ce sera le 5 juin à 19 heures à Cartigny. Mme Scheibler propose que cette séance soit ouverte à l'ensemble du CM.

Communications de M. Bieri

- Collecteur reliant Gennecy à Chancy : le tracé du collecteur primaire reliant la STEP de Gennecy, qui sera mise hors d'usage, à celle de Chancy, passera dans le chemin du Martinet. Des travaux de sondage ont eu lieu dans la route. Bon nombre d'aspects techniques et financiers sont en cours de discussion entre la commune et les SIG.
- Réfection du chemin du Chalut : annoncée en novembre, la réfection du chemin du Chalut a dû être repoussée pour des raisons de météo. Elle se fera le 17 avril, si les conditions le permettent.
- Cimetière : les travaux du cimetière ont débuté. Plus de 40 tombes, pour la plupart échues depuis très longtemps, ont été enlevées. L'accès par le chemin du Beulaz est en transformation ; il devrait être terminé courant mai, avec la pose d'une nouvelle main courante et d'un revêtement gravillonné sur le bitume.
- Travaux de réfection : les travaux de réfection des routes et des infrastructures ont débuté à plusieurs endroits de la Commune. Dans ce cadre, une campagne de pontages de fissures à l'avenue de Gennecy et au chemin du Martinet aura lieu vraisemblablement durant la première quinzaine de mai. Ces travaux particulièrement bruyants dureront environ 3 jours.
- Chemin des Plattières : les lourds travaux au chemin des Plattières ont débuté. Le maître d'ouvrage est la SFMCP mais la commune est étroitement associée puisque ce chemin lui reviendra, en échange du chemin dit « de la fin ».

M. Mayer demande, s'agissant de la fermeture temporaire de la ligne Bellegarde-Genève, que des informations pratiques soient données, notamment concernant les trains supprimés ou les modifications d'horaires, et que ces informations soient aussi disponibles sur le site Internet de la commune.

M. Riem précise que les TER et les TGV seront principalement impactés, la partie française de cette ligne étant en pleine réfection. Les travaux à réaliser sur la partie suisse seront un peu plus limités. Les RER subiront aussi de fortes perturbations. Des bus effectueront les navettes.

4. Rapports de commission

- Agenda 21 et développement durable du 26 février 2014

M. Fuchs rappelle que cette commission s'est réunie à la demande du CM, qui lui a confié l'étude d'une zone sportive. Cet objet avait déjà discuté à plusieurs reprises et une ébauche de mandat avait été confiée à un architecte. La commission a procédé à un premier état des lieux, non encore très détaillé, des installations existantes. Il en ressort que le terrain de football est surtout concerné par une étude de développement de la zone sportive. L'on aurait aussi imaginé que les courts de tennis soient dotés de vestiaires-douches. Le terrain de foot devrait être porté à des dimensions officielles, pour pouvoir accueillir des matchs réguliers. Le talus entre les tennis et le terrain de sport pourrait être creusé pour accueillir des vestiaires et des buvettes. Tout cela devrait faire l'objet d'un projet beaucoup plus détaillé. La commission a demandé que le Président du FC Donzelle, M. Zumbach, soit invité à la prochaine séance de la commission pour donner des informations sur le fonctionnement du club et le détail des enfants des diverses communes jouant dans le club.

M. Fuchs profite de l'occasion pour demander au secrétariat communal de produire pour cette séance de commission un plan au millième comprenant toute la zone concernée, y compris l'avenue de Gennecy et la route du Moulin-Roget, de manière à pouvoir se référer à ce plan pour les mesures. La commission a aussi évoqué les parkings : les promoteurs des surélévations des immeubles de Gennecy seraient intéressés à utiliser la parcelle située entre la place de sport et l'avenue de Gennecy où se trouvent les courts de tennis pour enterrer des parkings en partenariat public-privé. Elle a enfin parlé de la nécessité de trouver des financements. **M. Baudin** demande si la commission a aussi intégré dans ses réflexions le local des jeunes (état limite) et le Jardin Robinson. **M. Fuchs** répond que ces objets pourraient effectivement être abordés dans ce cadre. La commission s'est pour l'heure limitée à réaliser un inventaire. Un plan est requis, pour voir ce qui peut être implanté sur la zone. Ce plan servira de base aux discussions. **M. Baudin** jugerait opportun de penser à inviter également les autres clubs sportifs de la zone (tir à l'arc, tennis). **M. Fuchs** en convient. Le premier sujet qui a occupé la commission étant le terrain de foot, la commission voulait savoir si le Président du FC Donzelle souhaitait que ce terrain soit porté aux dimensions régulières. Ce semble être le cas mais une confirmation officielle serait nécessaire. Toute la zone sera effectivement considérée et les différentes personnes concernées seront invitées, pour entendre leur avis, leurs propositions et leurs doutes. Ce projet doit se développer sur le long terme. Mieux vaut prendre le temps de faire un projet bien ficelé, qui satisfasse tous les utilisateurs.

5. Propositions du Conseil municipal

Aucune

6. Projets de délibérations

Aucun

7. Présentation des comptes 2013

Les comptes 2013 sont distribués en séance.

M. Riem rappelle que la commission des finances est agendée au 28 avril 2014, dès 18h30. Les comptes 2013 seront discutés à cette occasion.

8. Questions

- **M. Baudin** revient sur les comptes et la future commission des finances. Il suggère d'ajouter, en « divers » de l'ordre du jour, un petit planning financier et d'investissements. **M. Fuser**, Président de la commission des finances, en fera la demande à qui de droit. Tout en reconnaissant que sa demande est très tardive, **M. Baudin** souhaiterait pouvoir disposer, pour cette séance des finances, de premières pistes (pas forcément trop détaillées ni précises) et d'informations sur la manière dont fonctionnent ces plans d'investissements. Il serait utile d'avoir un aide-mémoire (aide à discussion). **M. Fuser** verra si c'est possible. Il

rappelle que la commission des finances peut être convoquée plus souvent qu'à raison de deux fois par an. Peut-être serait-il opportun de consacrer une séance à cette question en gardant celle du 28 avril pour l'examen des comptes 2013. Il en discutera avec qui de droit.

9. Divers

- **Mme Minasso Rota** demande que la Commission des Fêtes et ad hoc soit convoquée d'ici le mois de mai pour préparer la Fête du 200^{ème}.
- **La Présidente** suggère que la Commission scolaire soit convoquée prochainement pour préparer les Promotions.
- **M. Mayer** adresse au personnel communal les excuses de la population d'Epeisses. Le Hameau a pris note à regret qu'il avait collectivement commis l'erreur de déposer des déchets encombrants bien avant la levée desdits déchets. Le secrétaire général a rendu M. Mayer attentif à cette question et il avait parfaitement raison de le faire. M. Mayer veillera à ce qu'ordre et discipline soient maintenus sur les terres d'Epeisses.

La séance est officiellement close à 20h05.

Signatures :

La Présidente

La Secrétaire